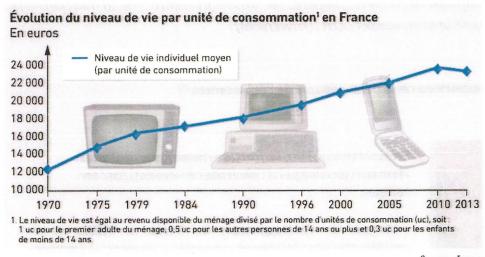
Année 2017-2018

<u>Sujet 2</u>: Comment le niveau de vie a-t-il évolué en France ces quarante dernières années ? Et quelle influence cette évolution du niveau de vie a-t-elle pu avoir sur la consommation des Français ?



Source: Insee.

Sujet 3 : Pourra-t-on consommer à la fois moins et mieux en 2030 ?

Quel sera le portrait-type des consommateurs français en 2030 ? Ils consommeront "moins" mais "mieux", [...] [Le consommateur] mettra toujours dans son chariot [...] [des produits de grande consommation et technologiques, peu soumis aux aléas de revenus [...]. Il sera également friand de produits discount, avec une résurgence de l'"économie grise" (occasion, troc) en raison d'une baisse de revenus qui "accentuera l'écart entre le vouloir d'achat et le pouvoir d'achat", explique Olivier Geradon de Véra. Selon lui, on assistera enfin à un retour en grâce de tous les produits locaux, type "made in France", la valeur du "proche" reprenant l'avantage sur le "lointain", autrefois porteur d'imaginaire mais aujourd'hui synonyme de craintes. Dans la même logique, les produits "écolo" et "responsables" seront en vedette, de même que le "fait maison", prédit-il.

« Le consommateur de demain ? Plus âgé, plus connecté et rationnel », lemonde.fr, nov 2012

## <u>Sujet 4 : Taxer les sodas fait-il reculer l'obésité ?</u> Quel effet la taxe sur les sodas risque t-elle d'avoir sur les recettes de l'Etat Français ? Pourquoi peut-on dire que cette taxe est contradictoire avec la lutte contre l'obésite ?

estimer les retombées financières de sa taxe à 280 millions d'euros (...).

David Vidal, directeur au sein du cabinet Simon-Kucher & Partners (SKP, spécialiste de la stratégie du prix), témoigne de l'impact de la taxe sur les sodas mise en place par l'admistration Obama en 2009 (la « sin tax », encore appelée « taxe du péché »). « Proposée comme mesure de financement de la sécurité sociale, lataxe soda a été adoptée par 30 Etats américains sur 51. Elle a eu pour conséquence d'augmenter le prix moyen des sodas de 8 % dans les chaines de restauration et les quantités commandées ont reculé de 11 % », souligne-t-il. Selon lui, l'élasticité au prix de la demande de sodas existe bel et bien, contrairement à l'hypothèse sur laquelle le gouvernement français s'est fondé pour

Selon une étude réalisée par SKP en novembre, un tiers des Français interrogés estiment que la taxe sera répercutés sur les prix des sodas et que cela aura pour un effet sur leur consommation (...). En conséquence, « un arbitrage des consommateurs vers d'autres catégories de produit risque de se poser », estime David Vidal. Et il se pourrait bien, selon les études réalisées aux Etats-Unis, que le report de consommation puisse de faire vers des produits sucrés ou salés (type chips).

N.M, « Taxe sur les sodas : l'expérience américaine », les marchés, 19 janvier 2012.

